

e-facture :
une nouvelle étape
à partir du

1^{er} Janvier
2013

 e-facture



La facturation
électronique



www.efacture.belgium.be

www.efacture.belgium.be .be

Une facturation plus sûre et plus rapide

- Vous pressez seulement une touche et le destinataire reçoit la facture électronique.
- Un risque d'erreur réduit : avec la facturation électronique, vous ne devez plus retranscrire les données.
- Vous retrouvez les factures électroniques plus vite et plus facilement.

Comptabilité durable

- Il n'est plus nécessaire de conserver les factures sur papier.
- Passez à la facturation électronique avec votre comptable et dites au revoir aux montagnes de papier.
- Débarrassez vos étagères de toutes vos archives papier.

Des solutions sur mesure pour tout le monde

Pas besoin d'être un spécialiste ICT pour utiliser la facturation électronique. Que vous soyez un indépendant, une PME ou une multinationale, il existe un programme de facturation électronique à la mesure de votre entreprise.

Plus d'informations à l'adresse :
www.efacture.belgium.be

